



Bringing Organisations & Network Development
to higher levels in the Farming sector in Europe

Repenser la CAP

Le cas de la Roumanie, de la République de Moldavie et de la France

Table des matières

Rapport de Synthèse.....	2
Introduction	3
1. BOND.....	5
1.1 Le Projet.....	5
1.2 Le forum Interrégional et la Formations des formateurs	6
1.3 Voyages d'étude.....	8
1.4 L'atelier national en Roumanie.....	11
1.5 Table ronde régionale en Roumanie.....	12
1.6 Activités en France et en Rép. de Moldavie.....	14
1.7 La grange	17
2. Action collective : passé, présent et futur	19
2.1 Collectivités et collectivisation en Europe	19
2.2 Roumanie et Rép. de Moldavie.....	21
2.3 France	22
2.4 Des exemples positifs fondés sur l'action collective	23
3. Établir des relations : comment le projet influence l'élaboration des politiques.....	24
3.1 La CAP.....	25
3.2 De nouveaux outils pour les droits de l'homme.....	26
3.2 Propositions politiques BOND	28
L'atelier national en Roumanie	28
La table ronde régionale Roumanie	29
L'atelier national en Rép. de Moldavie	31
Conclusion.....	32

Rapport de Synthèse

BOND est un projet qui a réuni 17 partenaires de 12 pays européens. Il avait pour objectif de promouvoir un secteur agricole plus sain, plus productif et plus harmonieux dans l'UE, en atteignant des niveaux plus élevés d'organisation et de mise en réseau entre les différentes parties prenantes. Ce rapport régional, l'un des six rapports finaux du projet, se concentre sur le travail de trois organisations de la France, de la République de Moldavie et de la Roumanie et s'intéresse à la politique agricole commune (CAP). Le capital social, l'action collective, l'agroécologie et la coopération sont les quatre grands principes proposés aux décideurs politiques dans le cadre de la réforme nationale de la CAP de 2020. En présentant les activités régionales choisies dans le cadre du projet et en analysant leur portée et leurs implications, le rapport soutient que le secteur agricole européen a besoin d'une nouvelle approche, fondée sur des droits inclusifs pour les communautés agricoles défavorisées, des connaissances et des expériences de base innovantes. Sur le plan méthodologique, cet argument repose sur les trois piliers du projet : Voir, apprendre et parler. « Voir » signifie visiter d'autres domaines, écouter les meilleures pratiques de ses confrères. « Apprendre », c'est échanger des idées et développer de nouvelles perspectives. « Parler » signifie partager de nouvelles connaissances et étendre la portée du projet aux bénéficiaires indirects.

Deux grands problèmes communs se sont posés : le manque de coopération et le sous-développement rural ; la distorsion des prix des denrées alimentaires et le soutien de la quantité au détriment de la qualité. Afin de résoudre ces problèmes, le rapport propose que la CAP soit soumise à des processus décisionnels transparents et ouverts. De plus, les chaînes de valeur courtes constituent un modèle de développement territorial et l'action collective peut être renforcée en formalisant les réseaux nouveaux ou existants. Enfin, il est nécessaire de réviser la législation en utilisant les outils des droits de l'homme pour élaborer des stratégies inclusives et équitables.

Introduction

Qu'ont en commun la France, la République de Moldavie et la Roumanie ? Pierre angulaire du secteur agricole en Europe, la France a contribué à la fondation et à la réglementation du secteur dans l'Union européenne (UE) et aujourd'hui, ses politiques foncières sont plus développées et socialement adaptées. La République de Moldavie est en relation avec l'UE via l'accord d'association UE-Moldavie (2016) et le précédent partenariat oriental (2009) et s'est engagée à renforcer la stabilité de son secteur agricole au niveau national et international. La Roumanie a rejoint l'UE en tant que l'un des nouveaux États membres (NMS) lors du dernier élargissement de l'UE (2007) et lutte toujours au niveau politique pour construire un secteur agricole inclusif et engagé.

Les trois pays présentent différents besoins, contraintes et réalités agricoles mais ils peuvent apprendre les uns des autres car ils partagent un héritage commun d'agriculture collective. En liant leurs expériences et en partageant leurs connaissances, ils deviennent des modèles positifs pour d'autres contextes internationaux. La France soutient actuellement le modèle de coopération volontaire depuis la deuxième guerre mondiale. La république de Moldavie et la Roumanie cherchent à sortir du modèle communiste de coopération forcée pour trouver un nouveau modèle positif n'assimilant pas l'agriculture collective à la peur.

C'est pourquoi les paysans, les agriculteurs et les propriétaires des terres agricoles français, moldaves et roumains sont les protagonistes de cette publication sur l'action collective, les collectifs et les coopératives. Ce rapport fait partie du projet BOND, Bringing Organisations & Network Development dans le secteur de l'agriculture en Europe. Les activités et les réunions BOND ont fait ressortir un besoin, une intention et un effort commun envers l'action collective et la promotion du capital social. La clé pour permettre et protéger cette volonté commune est un cadre unificateur de la politique foncière européenne qui régule les relations européennes entre les membres et les pays tiers autour de la ressource commune que représente la terre.

Représentant leurs producteurs de denrées alimentaires, la CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) en France, ProEntranse (Entrepreneurship, Training and Services) en Rép. de Moldavie et Eco Ruralis (National Peasant Farmers Association) en Roumanie, ont collaboré sur ce rapport, récoltant leurs expériences et points de vue résultant de la participation active dans BOND. Le projet a développé des outils innovants pour repenser à des formes diverses d'action collective. Le rapport décrit la méthodologie du projet, ses activités et ses conclusions et explique comment les européens peuvent utiliser ces derniers pour élaborer des propositions et des politiques de réforme influentes, telles que la Politique Commune Agricole (CAP). Pendant cette période de crise historique sur l'action collective, les meilleures pratiques d'identification et de partage peuvent avoir un fort impact sur la politique tout en favorisant le capital social.

Le premier chapitre présentera le projet BOND et les activités mises en place par ses partenaires, via Eco Ruralis, CUMA et ProEntranse, en soulevant les problèmes et propositions spécifiques à la politique. Le second chapitre se concentrera sur le thème principal de ce rapport, l'action

collective sous forme de collectifs et de coopératives, leur conception et leur mise en œuvre passées, présentes, futures et spatiales. Après une introduction générale sur l'histoire des institutions collectives dans les pays partenaires, le rapport introduit aussi quelques modèles positifs venant des pays sélectionnés. Le troisième chapitre parle de l'impact tangible que les activités et les partenaires BOND peuvent générer lors des prises de décision et aux niveaux normatifs. Après avoir présenté l'histoire et les réformes de la Politique Agricole Commune ainsi que différents outils développés à l'international, le rapport présentera les propositions politiques résultant des activités de mises en réseau et d'action collective. Ces propositions aborderont des questions spécifiques qui sont cruciales pour le développement correct, égal et équitable du cadre agricole européen, à savoir repenser la CAP par une action collective.

1. BOND

Encadré : Capital social : les réseaux ainsi que les normes, valeurs et conceptions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux. Les différentes formes que prend le capital social font l'objet de nombreux débats, mais une approche simple permet de le diviser en trois grandes catégories : les liens, les ponts, les relations. (OECD) Voir <https://www.oecd.org/>

Malgré leurs différences, tous les pays partenaires se sont rassemblés autour de trois objectifs communs : la mise en réseau, l'action collective et la constitution d'un capital social. BOND est un projet pour le secteur agricole de l'UE et son soutien aux réalités locales, aux communautés d'agriculteurs, de paysans, d'intendants et de gestionnaires des terres européennes.

Ce chapitre traite le projet, ses partenaires et ses activités. Il se concentre sur les cadres agricoles français, moldaves et roumains. Comme la Roumanie a accueilli la plus grande variété d'événements, le rapport l'utilise comme exemple explicatif général des activités présentées, suivi de l'expérience contextualisée des deux autres pays. L'outil qui fait de BOND un projet percutant est présenté dans la dernière section du chapitre. Des encadrés spécifiques explorent les activités présentant les expériences individuelles directes de certaines des personnes qui ont accueilli des événements et participé aux activités de BOND.

Encadré: Paysan : Toute personne qui s'engage ou cherche à s'engager, seule ou en association avec d'autres ou en tant que communauté, à la production agricole à petite échelle à des fins de subsistance et/ou pour le marché, et qui dépend de manière significative, mais pas nécessairement exclusive, du travail familial ou ménager et d'autres modes d'organisation du travail non rémunérés, et qui a une dépendance et un attachement particuliers à la terre. (UNDROP)

1.1 Le Projet¹

BOND est un projet qui a rassemblé 17 partenaires de 12 pays européens², qui reçoivent des fonds du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'UE. Il a débuté en 2018 et s'est achevé en 2020 dans le but de promouvoir un secteur agricole plus sain, plus productif et plus harmonieux dans l'UE, en atteignant des niveaux d'organisation et de mise en réseau plus élevés entre les différentes parties prenantes. Les acteurs concernés ont été appelés à partager leurs connaissances et leur expérience dans le secteur agricole et environnemental, en organisant et en participant à des ateliers, des tables rondes sur la politique régionale, des voyages d'étude et un forum de la jeunesse qui ont fortement encouragé l'action collective et le capital social. Les agriculteurs et les gestionnaires des terres ont joué un rôle clé dans la durabilité environnementale et économique du secteur agricole de l'UE.

Les objectifs spécifiques établis étaient les suivants :

¹ Pour plus de détails sur le projet, ses partenaires, ses acteurs et toutes ses activités telles que mentionnées dans ce rapport, veuillez consulter le site Web du projet BOND: "Amener les organisations et le développement de réseaux (BOND) à des niveaux plus élevés dans le secteur agricole en Europe", 2019, <https://www.bondproject.eu/>.

² Pour les noms et les sites Web des entités impliquées, voir la liste des participants.

1. Elaborer les solutions et constituer un capital de liaison au sein des groupes d'agriculteurs et de gestionnaires de terres, en assurant la cohésion et la confiance entre les personnes ;
2. Permettre à différentes organisations de se rapprocher, en créant des capitaux de liaison pour former des réseaux plus vastes (chaînes de valeur, coopératives et organismes faitiers), en comprenant les attitudes, les faiblesses et les contraintes qui entravent l'action collective ;
3. Créer un capital de liaison, en développant des liens avec des entités ayant des intérêts et des pouvoirs différents, y compris le gouvernement, les donateurs, le monde universitaire, le secteur privé, afin d'atteindre une position plus forte dans la prise de décision ;
4. Faire participer de multiples acteurs et décideurs politiques.

La stratégie du projet était de créer trois mots clés, *voir*, *apprendre* et *dire* représentant trois piliers se renforçant mutuellement. Tout d'abord, les agriculteurs et les gestionnaires des terres concernés ont eu la possibilité de s'inspirer des expériences réussies d'autres pays. Ensuite, les partenaires impliqués ont été invités à comprendre les attitudes et à surmonter les faiblesses et les contraintes, à analyser les expériences des groupes dans les pays sélectionnés et à lancer un processus de renforcement des capacités en vue d'une action collective efficace. Troisièmement, les participants étaient enfin prêts à affirmer leur position dans le paysage politique. Étant impliqués dans de nouvelles interactions, ils ont partagé des points de vue et créé une réflexion commune autour de domaines d'intérêt particuliers, partagés par de nouvelles alliances et coalitions. Les activités prévues ont pris différentes formes. Au total, six voyages d'étude, dix ateliers thématiques nationaux et quatre tables rondes sur la politique régionale se sont déroulés avec succès dans chaque pays partenaire, complétés par un forum interrégional, une expérience en laboratoire et un forum de jeunes.

1.2 Le forum Interrégional et la Formations des formateurs

Le forum Interrégional

Le Forum Cordoba a été une explosion de couleurs, d'expressions artistiques et de créativité. Il s'est tenu en septembre 2019, après l'achèvement des voyages d'études, de manière à obtenir une compréhension globale des résultats et d'être en mesure de fournir un examen complet des conclusions. L'impact des voyages d'études n'aurait pas été le même sans le Forum Inter régional organisé par l'université de Cordoba (UOC).

Pendant le forum, les recherches nationales ont été présentées et expliquées pour être appliquées à d'autres contextes locaux, nationaux, régionaux et mondiaux, avec les meilleures pratiques autour d'une coopération précieuse à partager, à mettre en œuvre et à recréer. Les objectifs du forum étaient :

- faire le bilan des voyages d'études ;
- partager les bonnes pratiques ;
- impliquer les participants dans l'exercice de planification des actions.

La première journée a été consacrée à une introduction générale, suivie des présentations des groupes d'Espagne, d'Italie et de France, puis de celles des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni. Ils ont partagé ce qu'ils avaient appris dans les pays qu'ils avaient visités. Les liens humains et les idées ont émergé grâce à une activité brise-glace innovante et créative appelée Mystica, qui visait à célébrer les réalisations des voyages d'étude. De plus, une opportunité exceptionnelle a été offerte aux participants : ils ont pu rejoindre le réalisateur du film documentaire du projet BOND et raconter leurs histoires, toutes rassemblées dans l'ouvrage « Trouver sa propre histoire ». Le deuxième jour, l'approche est passée de la pratique à la théorie et a commencé par une discussion plénière et un forum ouvert sur le thème « Expériences interrégionales et apprentissage de l'action collective ». Un World Café a été organisé où les participants ont pu suggérer et échanger des opinions pour présenter des propositions visant à renforcer l'action collective. Une cérémonie composée de performances musicales et vidéo a clôturé l'événement. Tant le premier que le deuxième jour, deux activités d'introduction ont été mises en œuvre sur la variété, l'unicité et la biodiversité qui caractérisent l'agriculture européenne : une exposition et un échange de semences traditionnelles européennes et une exposition de produits des agriculteurs européens.

Une partie fondamentale de l'atelier inter-régional était la Formation des Formateurs (ToT) sur la gouvernance, l'équité et la performance des organisations agricoles, mené par Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un partenaire BOND en collaboration avec l'Université de Cordoba (UOC) et la Coventry University (CU).

La Formation des Formateurs

La ToT a mis en scène les étapes suivantes du projet, liant les personnes ensemble et associant différentes circonscriptions et différents acteurs clés, dans le cadre d'une série d'échanges formels et informels, en développant des relations et des compétences. Les participants peuvent :

- réfléchir à l'importance des valeurs et des principes pour l'efficacité des organisations d'agriculteurs ;
- fournir un cadre et un outil pour comprendre et analyser les performances des organisations ;
- comprendre le processus pour construire une vision commune ;
- formuler des plans d'action.

Certains participants peuvent reproduire les formations autre part, comme l'a montré plus tard la TOT organisée lors de la table ronde régionale en Roumanie.

L'ordre du jour de la première journée comprenait une série de sujets tels que les valeurs et la vision à organiser en groupe, l'intelligence émotionnelle et la transformation des conflits. Le deuxième jour a été consacré au thème des liens et des passerelles, à l'évaluation des performances relationnelles et aux services de conseil, sur la base de l'analyse des différentes compétences organisationnelles. Le troisième jour s'est concentré sur les relations de rapprochement et de liaison, en examinant la communication, le dialogue et le plaidoyer, et en visant à développer des stratégies communes et un plan d'action.

Ces deux événements ont permis de réfléchir et d'échanger sur *ce qu'est l'action collective* : « cela signifie construire des communautés dont les membres ont les mêmes responsabilités et objectifs [...], et cela signifie la solidarité parce que les paysans sont un groupe marginalisé [...], aider les agriculteurs à s'organiser, travailler avec eux et les aider à résoudre les problèmes quotidiens [...], regrouper les gens et faire des activités ensemble, inviter les gens à être ensemble et à créer quelque chose ensemble [...], accepter de passer du temps avec ses confrères, développer et mettre en œuvre un processus qui est fait d'idées différentes et satisfaire les volontés de chacun, les besoins et les intentions [...], c'est une approche d'aide mutuelle [...], pour nous, jeunes agriculteurs, cela signifie principalement être connectés et devenir plus forts dans un contexte dominé par les générations plus âgées [...], cela fait partie de la façon dont les humains travaillent dans tous les domaines, mais cela devient fondamental dans le domaine de l'agriculture [...], l'action collective soutient le passage d'activités locales à des activités au niveau régional et international car elle soutient des actions portant sur différents cadres et outils juridiques.³ »

1.3 Voyages d'étude

Le premier pilier, voir, a pris forme par une série d'activités. La France, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, le Royaume-Uni ont été les endroits sélectionnés. Au total, 60 représentants des agriculteurs et des gestionnaires des terres ont bénéficiés des voyages d'étude, ramenant chez eux dans leurs propres pays, les connaissances et les expériences obtenues. Plus précisément, ces représentants ont élaboré des documents qui documentent les visites sous diverses formes : rapports, entretiens enregistrés, vidéos, affiches, photothèques. Cette première étape a permis de rassembler au préalable diverses formes de documents et d'informations et a commencé à resserrer les liens entre les différents acteurs et à créer des réseaux interrégionaux, en utilisant les plateformes de médias sociaux.

Espagne

Le premier groupe de participants est arrivé en Espagne en février 2018 où le partenaire du projet BOND Coordinadora de Agricultores y Ganaderos de la Comunidad Valenciana (COAGCV) a organisé le voyage.

Ce voyage comprenait une visite au:

- marché de gros de Valence ⁴, un exemple de chaîne d'approvisionnement alimentaire courte réussie, capable de reconfigurer les relations entre l'agriculteur, le consommateur et le producteur ;
- ministère de la santé publique, fondamental pour comprendre les réglementations qui sous-tendent les permis et les configurations de production, de distribution et de consommation alternatives.

Différents éléments ont été identifiés comme modèles régionaux de développement pour l'autonomisation du capital social :

³ Voici quelques-uns des faits saillants rassemblés dans une courte vidéo publiée par le partenaire invité espagnol.

⁴ "marché de gros de Valence: distributeur de fournitures de papier, d'épicerie et d'aliments institutionnels", <https://www.valenciawholesale.com/>.

- les banques foncières publiques et communautaires comme modèles régionaux de développement pour l'autonomisation du capital social, dans un effort de centralisation et de récupération du patrimoine agricole et naturel qui soutient la durabilité et l'engagement des jeunes, et consiste en un système de médiation entre les personnes qui possèdent la terre mais ne la cultivent pas et les personnes qui sont prêtes à gérer un morceau de terre et à cultiver des aliments ;
- la plateforme de souveraineté alimentaire, une plateforme qui rassemble toutes sortes d'entités et d'individus travaillant pour la souveraineté alimentaire ;
- le système de garantie participative, un système alternatif de certification né parmi les producteurs pour garantir une assurance qualité basée sur la confiance, les réseaux sociaux et l'échange de connaissances.

Ioana (jeune paysan du nord de la Roumanie) *a vu* au petit matin, en se levant du marché de Valence, que les gens coopèrent activement pour mettre en place une nouvelle chaîne d'approvisionnement alimentaire communautaire.

Encadré : Souveraineté alimentaire : le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite selon des méthodes écologiques et durables, et leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. (La Via Campesina)

France

Le deuxième groupe de participants a atteint la France en mars 2018. Le voyage, organisé par CUMA, comprenait la visite de diverses formes d'organisations collectives, toutes dotées de statuts coopératifs, couvrant différentes étapes de la chaîne alimentaire.

Encadré : Les participants moldaves en France

Deux participants sont passés de la République de Moldavie à la France : Irina Pompus, chercheuse, et Andrei Zbanka, consultant. Pour leur contexte national, il est important de comprendre l'évolution de la coopération en France, ses forces et ses faiblesses, la méthodologie pour créer et administrer une coopérative. Le voyage d'étude a abouti à la conclusion fondamentale que toute solution peut et doit être adaptée au niveau national. Les participants de la République de Moldavie ont été principalement intéressés par le cas du Panier Vert et ont identifié dans la spécialisation la clé du succès dans leur pays. Au contraire, le participant roumain a prévu une meilleure mise en œuvre par le biais d'organisations générales dans son pays.

Le groupe a visité, entre autres, les sites suivants :

- Le Gerموir, incubateur de fermes, pour favoriser l'implantation de l'agriculture biologique en proposant une période d'expérimentation « grandeur nature » ;
- Cuma Nord'Oignon, un exemple classique de Coopérative d'utilisation de machines agricoles, un groupe de producteurs investissant ensemble, en l'occurrence, dans le secteur de la production, du séchage et du conditionnement des oignons ;
- Le Panier Vert, une coopérative de plein exercice qui transforme et vend des produits alimentaires dans les magasins des agriculteurs locaux ;
- Le Centre de recherche sur les légumes de la Chambre d'agriculture, un moment positif pour réfléchir à la nécessité d'échanger des expériences et à l'étape fondamentale qui consiste à comprendre les résultats de la recherche technique.

Encadré : Participant roumain en France + image

Dan Cismas a été l'un des membres les plus actifs d'Eco Ruralis en prenant part aux activités de BOND. La visite, la découverte et le débat sur la réalité de CUMA ont profondément affecté sa compréhension et son approche des collectifs : il l'a décrit comme un système de coopération réussi, qui pourrait être appliqué dans la région de l'Est également. Dan parle du passé et du futur ; il est conscient que la coopération en Roumanie est entravée par des réticences et des préjugés, mais il est possible de trouver la clé pour reconnecter les agriculteurs et les paysans à l'action collective. Selon lui, c'est par la transformation de l'approche de la responsabilité que des mesures positives seront prises : autrefois, les responsabilités étaient assignées d'en haut, alors que désormais, la responsabilité est un processus ascendant, qui crée davantage de leaders, qui agissent collectivement et ensemble. C'est un défi pour les Roumains, mais les changements sont déjà visibles. Après la France, il a commencé à promouvoir la création d'une autre coopérative de producteurs dans sa région : « le partenariat n'a pas besoin d'être mis en œuvre à tous les niveaux mais, comme le montre la CUMA, les membres des différents secteurs agricoles peuvent s'unir et amplifier leur activité et leurs efforts ».

Dan Cismas a vu la Cuma Le Verlossoise, un groupe partageant des équipements et favorisant des projets territoriaux avec la municipalité. Il a été étonné par la façon dont une des régions les moins favorisées de France a pu impliquer la municipalité locale, les agriculteurs et les associations pour remodeler ensemble l'avenir de sa communauté et de son territoire.

Royaume-Uni**Encadré : Participant roumain au Royaume-Uni + image**

Iulian Dutu est membre d'Eco Ruralis depuis des années ; c'est un paysan, et le boulanger de Turtita Fermecata*. Iulian se souvient de sa visite en Angleterre comme d'une introduction très formatrice et inclusive à la réalité agricole nationale : le groupe a réussi à visiter des coopératives de producteurs et de vendeurs, des fermes, des champs, des CSA et à apprécier des exemples de conservation de la biodiversité, d'habitats naturels, d'environnement et de renouvellement générationnel. Une ferme animale urbaine a particulièrement retenu l'attention de Iulian : elle est située au centre de Bristol et son entrée et ses installations étaient ouvertes à tous, gratuitement. Cela lui a rappelé une activité agricole à Bucarest, bien que placée à la campagne. À Bristol, il a eu la chance de voir la représentation la plus passionnée et la plus dynamique de l'économie locale, à mettre en pratique en Roumanie.

Enfin, un groupe de participants a atteint l'Angleterre en avril 2018 et la sixième et dernière tournée, organisée par le partenaire du projet BOND, la Land Workers' Alliance (LWA), comprenait une visite en Angleterre :

- le siège de la LWA, un exemple national d'un syndicat de base de petits agriculteurs luttant pour un meilleur avenir de la communauté, mettant la dimension humaine à la base des alliances d'agriculteurs pour accroître la solidarité, renforcer l'action collective, développer des liens ;
- deux exploitations agricoles membres ;
- différentes CSA (Community Supported Agriculture), des coopératives détenues par les membres qui sont basées sur une agriculture durable participative ;
- le Bristol Food Network, un modèle de travail pour le développement durable des villes, qui a fait de Bristol un réseau de producteurs/consommateurs ruraux/urbains, qui façonnent progressivement leur politique alimentaire ;
- une association d'élevage en pâturage, un système efficace de production de bétail, respectant le bien-être des animaux.

Iulian (voir encadré 8) et Dragos (petit producteur de semences du sud de la Roumanie) ont vu comment différentes expériences de coopération se développent dans les coopératives de petits

exploitants de la ferme Tamarisk, une synergie d'activités gouvernementales et environnementales, celles des services de Gloucester, engagés dans la qualité des sources et l'alimentation éthique, et celles de PEPC, une ferme de transformation.

1.4 L'atelier national en Roumanie

Le deuxième pilier du projet est l'*apprentissage*. En élargissant l'accent mis sur l'environnement local, Eco Ruralis a pris la tête de sa première activité nationale : Bucarest a accueilli le cinquième atelier thématique national de BOND. Ces dix réunions nationales avaient en commun les thèmes débattus par les différents acteurs : l'agriculture durable, l'accès au marché et la durabilité environnementale, visant à utiliser et à appliquer les processus et la formation développés pour les groupes afin de construire leur propre stratégie et leur plan d'action en réseau, et à atteindre des niveaux plus élevés de travail collectif et d'agrégation. Ce fut un moment crucial pour la région de l'Europe de l'Est d'un point de vue agricole et social. De nouvelles opportunités sont apparues grâce à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural (UNDROP) et à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (UNDFP). La Roumanie a assuré la présidence du Conseil de l'UE pendant les négociations sur la politique agricole communautaire (CAP), un autre élément de soutien pour renforcer la position et l'influence de la zone orientale.

Encadré : The United Nations Declaration on the Rights of Peasants and other People Working in Rural Areas (UNDROP) est une résolution juridiquement non contraignante adoptée par les Nations Unies en 2018. La résolution 73/175 de l'Assemblée générale des Nations Unies et la résolution 39/12 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Elle est composée de 28 articles définissant la notion de paysan et établissant des droits connexes. (ONU)

La région doit, d'une part, établir des alliances entre les agriculteurs de base et les organisations de la société civile et, d'autre part, créer des synergies et mettre en place un programme politique régional. La dénomination de l'événement de deux jours était : « Comment la mobilisation collective de la base peut-elle faire le lien entre une approche des droits de l'homme (DH) et les politiques publiques en matière d'alimentation et d'agriculture ? » L'événement a rassemblé 100 participants de la Roumanie et de l'Europe de l'Est : petits agriculteurs et producteurs d'aliments agro-écologiques, représentants de la société civile d'organisations sociales et environnementales, invités internationaux.

Le premier jour a été consacré à des discussions sur :

- le rôle des droits des paysans dans le processus d'unification régionale ;
- les effets de la CAP sur les producteurs et les consommateurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE ;
- le rôle des instruments de la FAO et des Nations Unies dans la facilitation du dialogue politique au niveau national.

Le deuxième jour s'est ouvert par des panels consacrés à la présentation des outils internationaux qui peuvent être utilisés pour construire un plan stratégique qui influence la mise en œuvre de la CAP au-delà de 2020 au niveau national.

- UNDFE en tant que processus vivant et confrontant, visant à établir le rôle des agriculteurs familiaux sur la productivité dans le système alimentaire ;
- UNDROP en tant que document représentatif des paysans et des agriculteurs visant à reconfigurer la CAP et les droits des petits agriculteurs ; il a été identifié par tous les participants comme un outil de liaison qui unit les luttes et les stratégies universelles des agriculteurs, en particulier le processus d'Europe de l'Est vers la souveraineté alimentaire.

Les participants *ont appris* que, malgré les différences nationales, ils font partie d'une région de pays ayant des défis communs et qu'ensemble, ils peuvent œuvrer à un meilleur avenir pour les paysans et les agriculteurs européens et non européens par le biais d'une action collective. Ils ont appris que la CAP est une politique commune qui peut être appliquée au niveau national en fonction des besoins locaux. Ils ont appris que les outils internationaux fondés sur les droits de l'homme, tels que le programme des Nations Unies pour le développement, parlent au nom des agriculteurs et sont essentiels pour élaborer une stratégie commune, renforcer le capital social et consolider les réseaux communautaires.

1.5 Table ronde régionale en Roumanie

Encadré : LEGO Serious game Bond Serious Play est une méthode interactive et ludique pour résoudre des problèmes et développer l'esprit critique. C'est un outil dérivé de la méthodologie LEGO SERIOUS PLAY, une méthodologie de facilitation créée par le groupe Lego. Il s'agit d'un croisement entre le jeu, les jeux et la ludification afin de fournir une approche plus élastique pour favoriser la construction du capital social, faciliter de plus grandes capacités d'apprentissage et d'interactions sociales et améliorer la résolution de problèmes en groupe. Cette approche permet de concevoir de meilleures façons de travailler ensemble, de trouver des solutions communes et de favoriser des alliances constructives. Dans le cadre de BOND, cette interface de jeu a été appliquée lors des tables rondes sur la politique régionale au Portugal, en Hongrie, en Roumanie et en Pologne.

Enfin, le troisième pilier est *parler*. Eco Ruralis a organisé la première table ronde sur la politique régionale en novembre 2019 à Cluj Napoca. Ces activités visaient à développer des liens et des relations entre les agriculteurs, les groupes de gestionnaires des terres, les décideurs politiques et d'autres acteurs clés aux niveaux local, régional, national et européen afin de faciliter une compréhension mutuelle des différentes réalités et une action coordonnée. Les méthodes participatives ont constitué l'élément novateur de ces réunions, car les nouvelles interfaces, boîtes à outils et plateformes étaient basées sur des techniques de jeu. Cette méthode de jeu visait à créer une nouvelle interface entre les agriculteurs et les décideurs politiques, favorisant ainsi l'interaction et apportant une valeur ajoutée à une liste de recommandations largement diffusée dans les pays sélectionnés et aux décideurs politiques de l'UE. Les questions et les propositions politiques soulevées sont présentées dans le troisième chapitre, section 3.3.

L'événement de deux jours s'intitulait « Action collective pour l'accès aux terres agricoles » : Quelles sont les possibilités offertes par la politique agricole commune de l'UE et le programme UNDROP pour les agriculteurs et les gestionnaires des terres en Europe de l'Est ? Elle a réuni 20 participants en Transylvanie. Les parties prenantes étaient aussi variées que les groupes d'agriculteurs, les organisations de conservation des terres et d'accès à la terre, les universitaires, les décideurs nationaux et les représentants de la société civile. Les pays

concernés étaient tout aussi divers : Roumanie, Hongrie, Pologne, République de Moldavie, Croatie, Royaume-Uni, France et Pays-Bas.

Le premier jour, les participants ont commencé l'événement de manière innovante avec une session de jeu intensive sur le thème de l'accès à la terre pour une agriculture durable. La session LEGO Serious Play, animée par le partenaire polonais, a permis de mettre en place une interface ludique entre les agriculteurs et les décideurs politiques. La deuxième journée s'est ouverte par plusieurs présentations des pratiques nationales de gestion des terres et des cadres politiques nationaux en République de Moldavie, en Croatie, en Hongrie, en Ukraine et en Roumanie, décrites par les représentants des pays membres. Tous les cadres politiques décrits ont fortement articulé l'accès à la terre, ayant également le potentiel d'innover les politiques foncières actuelles dans les contextes de l'UE et hors UE.

Encadré : Voluntary Guidelines for Responsible Governance of Tenure of land, fisheries and forests (VGGT): dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, ils promeuvent la sécurité des droits d'occupation et l'accès équitable à la terre, à la pêche et aux forêts comme moyen d'éradiquer la faim et la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer l'environnement. (FAO)

Sur la base des résultats obtenus par l'atelier national, les sessions se sont poursuivies avec l'introduction d'outils essentiels tels que :

- Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP);
- Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (UNDAFF) ;
- Voluntary Guidelines Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests (VGGT);
- Politique Agricole Commune de l'Union Européenne (CAP).

Les principales questions couramment mises en évidence par les participants sont les suivantes :

- les marchés fonciers spéculatifs dans le contexte de l'Europe de l'Est ;
- le manque de nouveaux arrivants et de jeunes agriculteurs en raison de la concentration des terres ;
- le renouvellement des générations lié à l'accès à la terre.

D'autres perspectives différentes sur le débat sur l'accès à la terre ont été mises en évidence par les participants : Terre de Liens, une organisation française facilitant l'accès à la terre pour l'agroécologie, a présenté les activités du réseau européen d'accès à la terre ; l'Institut Transnational, un partenaire néerlandais, a présenté le travail de l'Alliance Hands on the Land, apportant plus de clarté sur la dynamique européenne de l'accès à la terre et des droits fonciers. Le dernier jour de la table ronde a été consacré au débat sur les propositions politiques communes et les actions souhaitées et convenues d'un commun accord.

Encadré : Agroécologie : un ensemble holistique de principes écologiques, sociaux et politiques qui vise à intégrer la production alimentaire dans des agroécosystèmes et des réseaux sociaux sains et diversifiés, de manière à réduire au minimum les intrants externes, à assurer des moyens de subsistance sûrs aux producteurs et à fournir des aliments nutritifs aux consommateurs. L'agroécologie ne peut être réduite à un ensemble de technologies ou de pratiques reproductibles, car elle prendra des formes différentes en fonction du contexte écologique et culturel de la zone locale. (La Via Campesina)

Les participants *ont parlé* et continueront à dire aux décideurs politiques que l'UE et les pays extracommunautaires ont collectivement besoin d'une nouvelle directive foncière européenne, inclusive et complète. Les participants *ont parlé* à leurs partenaires de la manière dont le secteur agricole s'est développé dans leur pays, des défis et des contraintes, et de la nécessité de partager et de reproduire les meilleures pratiques.

1.6 Activités en France et en Rép. de Moldavie

Encadré : Participants de la Rép. de Moldavie à la table ronde régionale (Roumanie)

Parmi les nombreux participants à la table ronde, la délégation de la République de Moldavie était particulièrement diversifiée. La possibilité de réunir des délégations nationales et de la société civile a enrichi l'événement ainsi que les réactions reçues. Iusurelu est venu avec la délégation nationale de ProEntranse. Il a décrit l'événement comme étant unique : "en peu de temps, nous avons créé une plateforme amicale pour des discussions et des débats sur plusieurs défis". Selon lui, la terre était le plus grand problème pour la République de Moldavie. M. Iusurelu a acquis de nouvelles connaissances sur le cadre agricole de la région orientale. Anatolie Albin a participé aux activités de BOND en tant que membre de l'ONG Grădina Moldovei*. Il a rencontré de nombreuses personnes venant de différents pays et de différents horizons, couvrant des sujets, des questions et des intérêts variés : "en établissant de nouveaux contacts, les gens ont trouvé des sujets communs à développer ensemble, en prévoyant une éventuelle collaboration future et des possibilités intéressantes d'initiatives à long terme". Anatolie a obtenu davantage d'informations sur la politique et l'approche de l'UE en matière d'accès aux terres agricoles, sur la poursuite de la mise en œuvre de l'UNDRDP et sur les droits des petits agriculteurs : la formation créative a rendu la table ronde mémorable.

*<https://gradinamd.wordpress.com/>

En juin et juillet 2019, deux ateliers nationaux ont été organisés en France et en République de Moldavie. En outre, le premier a été le lieu de l'un des voyages d'étude, présenté ci-dessus, et le second de l'unique expérience de laboratoire du pays.

Atelier national de France

Bergerac, en France, a accueilli le neuvième atelier national BOND, sous le nom de « Redimensionnement des chaînes de valeur économiques aux niveaux territoriaux en France et en Europe : parlons-nous le même langage (collectif) ? » La Fédération nationale de Cuma (FNCUMA) a organisé l'événement ; quatre organisations partenaires du projet BOND de la Hongrie, du Portugal, de la Roumanie et de l'Espagne ont participé à cet événement de deux jours, modéré par le représentant de la FAO dans la région.

La session initiale s'est concentrée sur l'agriculture familiale, les organisations d'agriculteurs ; malgré les différences nationales, les participants ont partagé des points communs de l'agriculture familiale. Lors de la deuxième session, chaque représentant de BOND a présenté un aperçu de la relocalisation des chaînes de valeur dans son propre pays, en fournissant la définition, la justification et les modalités de mise en œuvre. La dernière session a inscrit cet échange de connaissances dans une proposition de protocole d'accord (MoU), qui sera diffusée et approuvée par les partenaires.

Encadré : L'agriculture familiale : L'agriculture familiale comprend toutes les activités agricoles familiales. Elle fait partie intégrante du développement rural. L'agriculture familiale est la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole gérée et exploitée par une famille et dépend essentiellement du travail familial, tant des femmes que des hommes. Tant dans les pays en développement que dans les pays développés, l'agriculture familiale est la forme d'agriculture prédominante dans le secteur de la production alimentaire. L'agriculture familiale a également un rôle socio-économique, environnemental et culturel important. Au niveau national, un certain nombre de facteurs contribuent à la réussite de l'agriculture familiale, notamment : un environnement politique favorable, l'accès aux marchés, l'accès et le contrôle des terres et des ressources naturelles, l'accès à des technologies adaptées, à des services de communication et de vulgarisation, l'accès au

financement, l'inclusion et la résilience socio-économiques, la disponibilité d'une éducation spécialisée, entre autres. L'agriculture familiale a donc un rôle socio-économique, environnemental et culturel important. (FAO)

Le protocole d'accord

Résultat important de l'atelier national français, le protocole d'accord concerne le renforcement des liens et du travail en réseau entre les pays et a été signé par la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole de la France (FNCUMA), la Confederacao Nacional da Agricultura du Portugal (CNA), la Coordinadora Campesina del Pais Valencia - Coordinadora de Agricultores y Ganaderos de l'Espagne (CCPV-COAG), Eco Rurális de Roumanie et Kisleptek de la Hongrie. Ce document devient le symbole d'une collaboration plus étroite entre les partenaires concernés. Les parties ont convenu de coopérer pour atteindre des niveaux plus élevés d'organisation et de mise en réseau, afin de développer à long terme un secteur agricole plus sain, plus productif et plus harmonieux en Europe. Les partenaires ont partagé la même volonté d'action collective qu'ils ont déjà engagé dans des actions communes au niveau local : ils luttent pour une société durable sur le plan environnemental, équitable sur le plan économique et juste sur le plan social, dans laquelle l'agriculture à échelle humaine est un élément central du système alimentaire. Les valeurs et les principes communs sont l'autonomie, l'émancipation, l'engagement, la défense et la valorisation. Ils identifient un agriculteur comme toute personne travaillant dans son exploitation.

Encadré : Visiter FN CUMA.

Avec le soutien de la Fédération régionale de CUMA Haute de France, le voyage d'étude a montré avec succès à ses visiteurs une façon de coopérer à échelle humaine. La réalité des grandes coopératives a été volontairement laissée de côté, avec l'objectif de proposer à son public des exemples pratiques inspirants, lui permettant d'abord de comprendre et de gérer les bases de la coopération, puis de les appliquer dans son contexte national. Le réseau CUMA est devenu une école de la coopération : non seulement les participants ont pu se faire une idée fondée de l'âme traditionnelle des coopératives françaises, mais ils ont également pu faire l'expérience du travail combiné des fédérations aux niveaux national, régional et local. Les visites comprenaient des exemples de trois phases de travail collectif en France, offrant des incitations aux participants impliqués dans différentes étapes de développement. Mme Ferrier a insisté sur l'importance de la réflexion collective en tant que composante fondamentale de l'action collective. Les agriculteurs qui ont fondé ou rejoint une CUMA ne se contentent pas d'investir en tant que communauté : ils travaillent, parlent, discutent et agissent ensemble ; ils développent de nouvelles pratiques agricoles. Ils développent, entre autres, une conscience territoriale et environnementale, générant un modèle d'agriculture qui prend soin de l'environnement. Les membres d'une CUMA ont des responsabilités et prennent des décisions pour eux-mêmes et pour le groupe dont ils font partie. Tous les participants sont originaires d'Europe de l'Est. La France a été un modèle de bonnes pratiques tout en tirant les leçons de cette expérience : les organisateurs ont compris combien de difficultés peuvent surgir lors du développement d'un projet de coopération dans des pays où il n'y a pas de soutien financier ou politique à de tels plans. Le cadre juridique et politique peut soit faciliter, soit bloquer l'organisation collective.

L'objectif général du protocole d'accord était de fournir un cadre de collaboration autour de l'objectif commun de développer la coopération locale entre les agriculteurs familiaux et d'autres acteurs en vue de créer des opportunités locales de valeur ajoutée pour les exploitations. Les activités prévues comprennent :

- l'établissement de partenariats entre les partenaires de BOND et les acteurs ruraux, en faisant entendre la voix et les demandes des paysans locaux et des producteurs d'aliments agroécologiques ;
- promouvoir une stratégie de développement rural viable fondée sur les valeurs environnementales, sociales et économiques à l'échelle humaine ;

- renforcer la flexibilité des règles dans la production à petite échelle ;
- promouvoir une forte valeur ajoutée en favorisant le transfert de connaissances, la formation, le tutorat, l'innovation aux côtés des méthodes traditionnelles.

Dans un cadre de collaboration, les signataires se sont mis d'accord sur :

- la mise en place de pratiques d'échange régulier d'informations et de partage d'expériences ;
- la mise en place d'une plate-forme commune pour mettre en œuvre les actions communes convenues.

Atelier national de la République de Moldavie

ProEntranse a organisé le sixième atelier national de BOND à Chisinau, en Moldavie. « Développement coopératif et jeunesse dans le secteur agricole » est le nom de cet événement de deux jours qui a rassemblé plus de 20 participants. L'objectif général était de présenter et de discuter avec des experts, des fonctionnaires et des dirigeants de coopératives agricoles de certaines expériences dans la région concernant le développement des coopératives et des groupes de producteurs/agriculteurs en Europe, en utilisant l'expérience du projet BOND.

L'une des questions importantes débattues a été l'analyse du contexte national et international du développement de la coopération. Par exemple, le secteur agricole joue un rôle important dans l'économie de la République de Moldavie en générant une demande et en ajoutant ainsi une valeur supplémentaire aux autres secteurs de l'économie nationale. Néanmoins, le secteur agricole est confronté à plusieurs défis, notamment en ce qui concerne la production à petite échelle : productivité et qualité insuffisantes, accès limité au financement. Dans le même temps, les petites exploitations agricoles, y compris les exploitations de subsistance et de semi-subsistance, produisent une grande partie des cultures à haute valeur ajoutée telles que les fruits, les noix, les raisins, les légumes et les pommes de terre qui sont pour la plupart vendus sur les marchés agricoles de plein air. Toutefois, la baisse de productivité dans le secteur agricole est directement liée au manque d'investissements, de capitaux et d'outils de crédit disponibles, ce qui a conduit les agriculteurs à appliquer des technologies anciennes qui ont réduit considérablement leur utilisation d'intrants agricoles. Outre ces préoccupations, il existe d'autres défis majeurs qui entravent le développement de la coopération dans le secteur agricole, tels que le remembrement des terres, le manque de main-d'œuvre, la bureaucratie excessive, les difficultés d'accès aux sources de financement, l'absence d'un cadre législatif de soutien. En termes d'aspects statistiques, il existe un grand vide dans l'élaboration des données statistiques officielles concernant le développement des coopératives dans le pays.

La coopération a été présentée comme l'une des solutions clés pour le secteur agricole et pour l'organisation des producteurs agricoles. Le premier jour, le débat a porté sur l'analyse des différents cadres réglementaires, juridiques et fiscaux ainsi que sur les stratégies et méthodes adoptées dans la région pour la conception et la mise en œuvre de politiques publiques visant à soutenir le développement des coopératives agricoles, y compris les petits et moyens producteurs agroalimentaires. L'identification des modèles positifs et des meilleures pratiques a été suivie de propositions de coopération entre le programme BOND et le ministère de

l'agriculture et d'autres autorités de la République de Moldavie responsables de la mise en œuvre des activités à court et moyen terme. La FAO et le FIDA ont présenté leurs projets dans la région. Les participants ont également été invités à analyser les forces, faiblesses et opportunités (SWOT) du développement coopératif en matière d'accès au marché, de cadre juridique et de capacités institutionnelles en vue de développer une vision commune.

Le deuxième jour, la discussion s'est concentrée sur l'accès et le rôle des jeunes dans le secteur agricole, en mettant l'accent sur la loi nationale sur la jeunesse qui demande à l'État de garantir la participation et le développement des jeunes. Parmi les diverses contraintes qui sous-tendent l'intégration des jeunes dans le secteur agricole, on peut citer la migration des jeunes, l'écart et les inégalités entre les sexes, le manque de sensibilisation, de transparence et d'inclusion.

1.7 La grange

Les exemples suivants de meilleures pratiques sélectionnées en Roumanie, en France et en République de Moldavie sont tirés de la Grange, une autre façon innovante d'établir des liens. La Grange est un dépôt d'histoires. Elle a un double objectif : l'un orienté vers le passé, l'autre vers l'avenir. La Grange a recueilli des expériences directes et des notes écrites les accompagnant, les mettant à la disposition de tous ceux qui souhaitent voir, apprendre et dire, mais qui ne pourraient pas participer directement à la mise en réseau. Le dépôt conserve toutes ces expériences pour qu'elles soient disponibles après la fin du projet afin d'atteindre un public plus large et les générations futures. À l'intérieur de la grange, on trouve différents exemples d'actions collectives dans les domaines de l'agriculture durable, du marketing et de l'environnement. Certains sont des travaux en cours, d'autres sont des travaux terminés, d'autres encore ne sont que des plans ou des projets au stade initial. Ils sont unis par un objectif commun : créer des liens et des réseaux de rapprochement et de liaison au profit des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Encadré :

Pays partenaire	Organisation	Emplacement	Objectif	Activité	Défis	Facteurs de réussite
France	Bioloos - ferme biologique, Société agricole. Collectif dynamique soutenu par la municipalité Cuma Le Verlossoise	Municipalité de Loos en Gohelle (région Hauts de France) France 8 hectares de terre	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer l'agriculture biologique collective 2) Créer des emplois locaux et approvisionner les cafétérias scolaires voisines 3) Sensibiliser 	Production et marketing de légumes biologiques	<ol style="list-style-type: none"> 1) Expansion 2) La concurrence du système moderne 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Stratégie municipale sur les aliments sains d'origine locale comme moyen de créer des liens entre les habitants 2) Échange de connaissances 3) Diminution du risque financier par le partage d'équipements spécifiques au Cuma
Rép. Moldovie	Le projet de verger de quartier - des communautés urbaines qui plantent des arbres et des arbustes fruitiers dans les espaces publics pour le bien commun	Chisinau, Rép. de Moldavie 25 vergers, 360 arbres fruitiers, 70 noisetiers et 500 framboisiers	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer une ville vivable et résiliente capable de produire une partie de ses propres ressources alimentaires 2) Encourager la créativité 3) Connecter les gens 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Événements publics de plantation 2) Ateliers de formation 3) Encourager la responsabilité et l'autosuffisance du quartier 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les personnes sont sceptiques quant à la plantation en ville 2) Des quartiers différents voulaient des choses différentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Discussion publique 2) La société civile et la participation active et la co-participation des citoyens
Roumanie (en collaboration avec la Hongrie, la Slovaquie et la Serbie)	Réseau des Orchardistes du Bassin des Carpates	Bassin des Carpates	Répondre des vergers bien gérés pour assurer l'autosuffisance de la famille ou de la communauté.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Diffusion de l'information 2) Organisation de programmes locaux, régionaux et nationaux (formations, voyages d'étude, réunions) 3) Cartographie des anciennes espèces 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les races fruitières anciennes menacées 2) Perte de connaissances et de techniques traditionnelles 3) Pas de modèles d'activités similaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Gestion adaptative des vergers 2) Implication des membres volontaires 3) Les canaux de communication

2. Action collective : passé, présent et futur

Comme mentionné précédemment, le projet BOND visait à rassembler des individus, des groupes et des organisations, à développer des réseaux interconnectés, à encourager l'action collective afin de soutenir et de tirer le meilleur parti du capital social, de la coopération locale à la coopération internationale. Les coopératives et les collectifs sont de grands cadres organisationnels pour mettre en œuvre des activités d'action collective, car ils réunissent des entités qui travaillent ensemble pour atteindre le même objectif. Il n'est pas facile d'investir dans la coopération ; certains pays européens partagent une histoire difficile en matière d'organisation collective, d'autres n'ont tout simplement aucune expérience dans ce domaine. L'idée même de partager des outils, des responsabilités, des connaissances, des droits et des devoirs ne bénéficie pas toujours d'une appréciation. D'une part, le capitalisme, le marché libre et la propriété privée partagent avec les victimes du passé la mise en œuvre forcée de la peur de construire des communautés. D'autre part, tant dans les régions occidentales qu'orientales, il existe des exceptions qui soutiennent et partagent fortement le modèle, car elles connaissent plusieurs succès générés par sa mise en œuvre. La France est un exemple de l'héritage positif de l'action collective et doit être soutenue ; la République de Moldavie et la France sont de plus en plus attirées par ce modèle positif d'action collective.

Ce chapitre présente l'action collective comme un modèle qui peut prendre diverses formes, en analysant les formes historiques qu'elle a prises et ses réalités contemporaines. L'accent est mis sur deux points : la région orientale et la France. Le chapitre présente également trois exemples de meilleures pratiques sélectionnées dans les pays analysés. Le processus autour des collectifs, de modèles de mise en œuvre positifs ou négatifs, met en évidence l'importance des paysans et de la terre au sein de l'Europe.

Considérant une voie idéale vers l'action collective, la France, la République de Moldavie et la Roumanie occupent trois positions différentes : La France est le modèle établi qui représente les meilleures pratiques, mais peut encore apprendre de différentes réalités ; la Roumanie est le nouveau membre de l'UE qui lutte pour construire un nouveau rôle pour les collectifs, comme un moyen de développer et d'innover le secteur agricole national ; et la République de Moldavie vise une adhésion à l'UE qui peut être soutenue par un secteur agricole national amélioré, un objectif réalisable également par la mise en œuvre de pratiques d'action collective.⁵

2.1 Collectivités et collectivisation en Europe

Kolkhozy, Трудово кооперативно земеделско стопанство, Termelőszövetkezet, Jednotné zemědělské družstvo, Jednotné rolnícke družstvo, Rolnicza spółdzielnia produkcyjna, Zemljoradničke zadruge, Gospodării Agricole Colective ou de Stat, Coopérative sont des traductions différentes de la même notion. Une collectivité est une organisation ou une entreprise qui est possédée et contrôlée par les gens qui y travaillent. La collectivisation est

⁵ Pour plus de détails sur la transition du socialisme au marché libre, veuillez consulter Gardner, B. et Lerman, Z., « Entreprise coopérative agricole dans la transition de l'agriculture collective socialiste », dans *The Centre for Agricultural Economic Research et dans Department of Agricultural Economics and Management*, no. 9.06 (2017).

l'organisation de toute la production et l'industrie d'un pays pour qu'elle soit détenue et gérée par le gouvernement.⁶

Tous les mots liés ci-dessus, sauf pour le dernier, viennent des vocabulaires orientaux. Une collectivité peut être forcée ou volontaire. Les vagues de collectivisation ont façonné l'Est pendant des décennies alors qu'elles n'ont pas une longue histoire à l'Ouest ; elles deviennent cependant de plus en plus un objet d'attention, d'intérêt et de mise en œuvre. La collectivisation forcée a été le premier modèle introduit par l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) dans ses régions, puis dans les pays du bloc soviétique, suivi par des pays communistes de l'Asie de l'Est. Le sens négatif qui est aujourd'hui associé à ce processus découle de ce pan de l'histoire. Ce type d'organisation agricole était un élément commun aux pays socialistes du XXe siècle : les collectifs agricoles constituaient un système dans lequel les membres étaient propriétaires et travailleurs ; aucun salaire n'était gagné, mais des quotas étaient détenus. Bien que l'expérience de la collectivisation diffère d'un pays à l'autre, le processus est commun aux pays de l'ancien bloc de l'Est.⁷

L'URSS a commencé le processus de collectivisation de l'État en 1927 dans le cadre du premier plan quinquennal introduit par Staline. L'introduction de l'agriculture collective aurait stimulé la production agricole grâce à l'organisation collective de la terre et du travail, mais elle a en fait provoqué des meurtres de masse, des déportations, des famines et une diminution de la production alimentaire. Elle a entraîné 7 à 14 millions de morts, tandis que les niveaux de production n'ont dépassé ceux de la pré-collectivisation qu'après 1940 : le processus a été progressif au cours des premières années, mais en 1930, le pourcentage de terres collectivisées a atteint 60 % et il s'est achevé avec 96,9 % des terres en propriété collective. La dépossession, l'exécution et la déportation sont des pratiques qui visent à éliminer la classe sociale des koulaks, ces riches fermiers que les paysans refusent de servir. Mais les paysans ont également essayé de s'opposer avec acharnement au processus de collectivisation et ils ont été les premiers à souffrir des injustices des collectivisations forcées.

Les pays du bloc de l'Est ont commencé à mettre en œuvre le processus de collectivisation, conformément aux idéaux de Staline, seulement après la Seconde Guerre mondiale, par le biais de différentes stratégies, chronologies, efforts et idéologies. En Hongrie, la collectivisation a été couronnée de succès dans les années 1960. Les collectivistes ont atteint la Tchécoslovaquie par l'intermédiaire des communistes, qui ont imposé la confiscation, la limitation du nombre d'hectares et ensuite l'interdiction complète de la propriété privée. Au début, les régimes ont soutenu financièrement les collectifs, mais à la fin des années 1980, ils ne pouvaient plus faire face au progrès technologique et à la concurrence étrangère. Les processus de collectivisation en Yougoslavie, en Bulgarie et en Pologne ont été caractérisés par plusieurs efforts de mise en œuvre qui n'ont pas été poursuivis après 1956 et qui étaient principalement basés sur la limitation du nombre légal d'hectares à la propriété privée d'individus ou de familles.

⁶ <https://dictionary.cambridge.org/>

⁷ La contextualisation suivante est basée principalement sur Kokaisl, P., «Soviet Collectivisation and its specific focus on central Asia», Articles en ligne d'Agris en économie et en informatique (2013).

2.2 Roumanie et Rép. de Moldavie

La collectivisation a été instaurée en Roumanie en 1949, sous le régime communiste. Malgré la précipitation initiale, le processus s'est révélé progressif et ne s'est achevé qu'en 1962, avec 96 % de la surface arable nationale collectivisée. Deux types de collectifs ont été institués : Întreprindere Agricolă de Stat (IAS), ou ferme d'État, et Cooperativă Agricolă de Producție (CAP), ou coopérative de production agricole. L'attraction, par le soutien de modèles positifs de structures collectives, et la persuasion, par une propagande de grande envergure, ont été les principaux moyens de mise en œuvre.⁸

Les difficultés qui ont ralenti le processus étaient strictement liées à ces deux facteurs : d'une part, la structure traditionnelle des campagnes était très hiérarchisée, fondée sur la célébration de la prospérité en tant que valeur ; d'autre part, la majorité des paysans étaient illettrés, incapables d'être réceptifs aux messages idéologiques. La violence et la coercition sont donc devenues les moyens pratiques fondamentaux de mise en œuvre : les riches paysans ont été éliminés, et les cadres responsables ont utilisé tous les moyens pour convaincre les gens d'adhérer aux coopératives. La Roumanie se distingue dans la région par la brutalité de son processus national de collectivisation, apparemment généré davantage par des circonstances politiques et historiques que par une idéologie ancrée. La collectivisation s'est attaquée aux fondements de la vie rurale, transformant les communautés basées sur des hiérarchies de statut fortes et bouleversant les relations de propriété, répandant la violence et mettant en évidence le manque de conviction et de préparation des cadres destinés à la soutenir. Les deux seuls résultats positifs possibles du passé collectif peuvent être identifiés dans la croissance de la productivité agricole et l'amélioration du niveau de vie des paysans pauvres.

Actuellement, la Roumanie se trouve à la croisée des chemins. Il est possible de constater une convergence de trois éléments qui suggère un intérêt récent pour une forme d'assistance mutuelle entre agriculteurs. Premièrement, le gouvernement a révisé la loi sur les coopératives, rendant l'adhésion plus attrayante. Deuxièmement, les premières organisations faitières ont commencé à être créées. Troisièmement, le nombre de coopératives de base au niveau local a augmenté. Il existe une nouvelle génération d'agriculteurs qui soutient les formes contemporaines d'action collective : le jeune agriculteur bien formé, généralement titulaire d'un diplôme universitaire, est positif quant à l'avenir et possède, en moyenne, une terre de taille moyenne.

La République de Moldavie a été l'une des 15 républiques faisant partie de l'URSS de 1940 à 1991. La collectivisation de l'ensemble du pays a commencé entre 1949 et 1950, pour être poursuivie de manière agressive au début des années 1960 : le processus a commencé tardivement, car la direction soviétique s'était concentrée sur une politique de Russification des Moldaves, principalement mise en œuvre par des réquisitions à grande échelle. La

⁸ Ces informations et les suivantes relatives au passé collectif de la Roumanie ont été extraites de Kligman, G. et Verdery, K., 2011. Paysans assiégés: la collectivisation de l'agriculture roumaine, 1949-1962. Presses universitaires de Princeton. Princeton; Tudor, V., Micu, M. M. et Temocico, G., «Mutations dans l'agriculture roumaine après la décollectivisation et la privatisation», Conférence économique internationale de Sibiu 2013 (Elsevier: 2013); Wolz, A., Moellers, J. et Micu, M. M., «Options pour les coopératives de services agricoles dans une économie post-socialiste: preuves de Roumanie», Perspectives de l'agriculture, Sage, Journals (2019).

Transnistrie et Chisinau étaient les régions les plus touchées et le processus était strictement contrôlé par la Russie, car la plupart des directeurs qui le géraient étaient placés par des fonctionnaires de Moscou. La République socialiste soviétique de Moldavie était une république à forte densité de population et elle était censée être un pays rural spécialisé dans l'agriculture. Le pays menait une politique agroalimentaire fondée sur trois grands axes : la collectivisation et l'intégration agro-industrielle, la maîtrise des prix et des marges, l'industrialisation rurale. L'État était l'acteur dominant dans la poursuite de ces politiques et la production était dominée par environ un millier d'entreprises agricoles, dont plus de la moitié étaient des fermes collectives. La taille moyenne des kolkhozes était de 3 300 ha : les fermes d'État (sovkhozes) avaient tendance à être plus petites, avec une taille moyenne de 2 000 ha. et moins de liberté de décision que les kolkhozes. Sous ce régime, la Moldavie était un important producteur de vin et de produits horticoles à haute valeur ajoutée au sein de l'URSS. Des sols fertiles, un climat favorable, des spécialistes agricoles bien formés et une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse ont fait des produits agroalimentaires le principal produit d'exportation de la Moldavie. Depuis l'indépendance, le secteur agricole a été fortement déprimé. Comme tous les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), il a poursuivi des politiques de décollectivisation, promues sur trois grands axes : la revendication d'une justice historique, l'amélioration de l'efficacité agricole et la garantie de la sécurité alimentaire. La restitution a présenté un ensemble de problèmes, tels que des modèles de propriété extrêmement fragmentés et l'inefficacité de l'agriculture de subsistance.⁹

2.3 France

L'Europe occidentale n'est pas l'endroit idéal pour trouver de forts héritages iconiques d'action collective. La France est une exception. Non seulement dans sa région, car elle possède un trésor historique de coopératives, mais aussi en Europe, car elle soutient des modèles positifs de réseaux communautaires. Le volontariat est l'élément essentiel d'un concept de collectif qui favorise la durabilité, la participation des communautés locales et l'autonomisation du capital social, le modèle positif d'action collective soutenu dans l'Union européenne et dans ce contexte spécifique, par BOND. En France (premier producteur agricole de l'UE), l'agriculture coopérative représente 40 % de la production nationale de l'industrie alimentaire et près de 90 milliards d'euros de recettes brutes, couvrant une marque alimentaire sur trois dans le pays. Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) sont un système communautaire qui permet à leurs membres d'obtenir du bon matériel à un faible coût. Les CUMA ont connu le succès depuis les années 1950 et aujourd'hui, elles sont presque aussi anciennes que la CAP : la coopérative qu'elles forment est un groupe de personnes qui se rassemblent pour partager des outils agricoles, pour avoir la chance d'utiliser des machines sans en être propriétaire, ce qu'elles ne pouvaient souvent pas se permettre en tant qu'individus. En France, il existe plus de 12 000 CUMA et le modèle évolue et se renforce sur le plan technologique, local et social.

⁹ Les points de référence pour la collectivisation en République de Moldavie pris en considération dans ce contexte sont [King, C., Les Moldaves: la Roumanie, la Russie et la politique de la culture](#) (Stanford: [Hoover Institution Press, 2000](#)); Gorton, M., *Réforme des terres agricoles en Moldavie*, éd. Département d'économie agricole et marketing alimentaire, Université de Newcastle (Newcastle upon Tyne, 2004).

Encadré : CUMAs (Coopératives d'utilisation de matériel agricole) sont l'un des plus anciens et des plus importants modèles d'action collective dans le cadre de l'Europe occidentale. Des groupes de personnes, appartenant à différents secteurs de l'agriculture et à différentes phases de la chaîne alimentaire, se rassemblent pour constituer une communauté partageant les investissements pour les machines agricoles. Ces coopératives sont des coopératives de services, non désignées pour la vente. La FNCUMA (Fédération nationale des coopératives d'utilisation de machines agricoles) a été fondée en 1945. La France compte aujourd'hui 12260 coopératives, issues de 65 Fédérations départementales et interdépartementales, regroupées au sein de 10 Fédérations régionales.

Exemple : Cuma Nord'Oignon	(Émergence) Les agriculteurs devaient répondre à la demande croissante du marché. Cinq agriculteurs ont commencé à créer la Cuma : seuls les agriculteurs sont membres de la coopérative. Aujourd'hui, la coopérative compte 12 membres et 6 employés.	(Organisation) Une grille de prix en fonction de la qualité a été établie. Lorsqu'un producteur devient membre, la première année est une période d'essai pour vérifier l'engagement. Dix ans ont été nécessaires pour trouver le modèle de fonctionnement équilibré.	(Engagement financier) La part du capital social de chaque membre est calculée sur la quantité d'oignons apportés à la CUMA.	(Activité) Triage, calibrage, séchage et conditionnement des oignons.
----------------------------------	--	---	--	--

2.4 Des exemples positifs fondés sur l'action collective

Des mots tels que collectivisation et collectifs rappellent l'idéologie du communisme et la peur du socialisme à l'Ouest. Les bons exemples et les meilleures pratiques peuvent changer cette perception. Les mêmes mots évoquent de sombres souvenirs à l'Est, car ces concepts impliquent un passé de conversion forcée et de coercition. De nouvelles idées et de nouveaux points de vue peuvent avoir un impact sur ce point.

Des changements sont nécessaires dans la perception de ce terme et dans la mise en œuvre du processus, car l'action collective peut contribuer à un avenir d'intégration dont tous les pays, quelle que soit leur région, pourraient bénéficier. L'histoire a façonné l'idée du processus de collectivisation, de nouvelles histoires façonneront une idée nouvelle et positive de collectifs, volontaires, inclusifs, justes et égaux. La meilleure façon de transformer l'avenir des collectifs est de montrer le présent des réalités réussies des réseaux, de l'action collective et de la coopération qui existent déjà en Europe. BOND a inclus parmi ses activités plusieurs échanges transnationaux de meilleures pratiques et les participants sont retournés dans leur pays d'origine enrichis par ces expériences, prêts à diffuser ce qu'ils avaient appris et à reproduire ces actions positives dans leurs communautés locales.

Encadré :

France ¹⁰	Rép. De Moldavie	Roumanie
Superficie du pays : 54 908,7 (1000ha)	Superficie du pays : 3,385 (1000ha)	Superficie du pays : 23,840 (1000ha)
Superficie des terres : 54,755.7	Superficie des terres: 3,288	Superficie des terres: 23,008
Superficie agricole : 28 718,021	Superficie Agricole : 2,317.9	Superficie Agricole : 13,521
Population totale, 2018: 66.987M	Population totale : 2018, 3.535M	Population totale : 2018, 19.473M

¹⁰ Les données suivantes sont fournies par: FAOSTAT (<http://www.fao.org/faostat/en/#home>), ILOSTAT (<https://ilostat.ilo.org/>) et la plateforme Accès à la terre (<https://www.accesstoland.eu/>). Le dernier outil est présenté dans le troisième chapitre

2018: 19.55% de population rurale 2019: 2.57% emplois de personnes (sur les emplois totaux)	2018: 57.37% de population rurale 2019: 32.03% emplois de personnes (sur les emplois totaux)	2018: 46.02 % de population rurale 2019: 22.45% emplois de personnes (sur les emplois totaux)
<p><u>Acteurs impliqués :</u> Modèle agricole conventionnel et agroécologie Production alimentaire locale et internationale Employés et travailleurs saisonniers</p> <p><u>Problèmes :</u> Accès à la terre Durabilité Renouvellement des générations Mobilisation civique Obstacles : Pression urbaine Concours Concentration des terres</p>	<p><u>Acteurs impliqués :</u> Petits agriculteurs et grandes industries Exportations et importations Anciens agriculteurs et héritiers</p> <p><u>Problèmes :</u> Intendance des terres Accès à la terre Consolidation des terres Spécialisation sectorielle Obstacles : Concours international Innovation technologique État non membre de l'UE</p>	<p><u>Acteurs impliqués :</u> Petits agriculteurs et grandes industries Roumains et étrangers Tradition et innovation</p> <p><u>Problèmes :</u> Renouvellement des générations Accaparement des terres Fragmentation des terres Concentration des terres Obstacles : Spéculation Investissement Agriculture intensive</p>

3. Établir des relations : comment le projet influence l'élaboration des politiques

BOND a cherché à influencer la réalité de l'agriculture en Europe en rassemblant les paysans et les agriculteurs pour améliorer la qualité et l'efficacité du système agricole européen. BOND visait à faciliter l'émergence de nouvelles entreprises dans les secteurs agricoles, à accroître la compétitivité du secteur agricole, à renforcer les marchés des intrants et des extrants, à renforcer la cohésion sociale et à relier les territoires éloignés, à mieux gérer les paysages et les ressources naturelles. Tous ces processus doivent être mis à profit dans les politiques qui seront examinées par les ministères européens et nationaux de l'agriculture et de l'environnement, par les autorités régionales et gouvernementales et par les institutions publiques locales. Chaque proposition et action à entreprendre a été ciblée soit sur la réforme de la CAP, soit sur le débat foncier, soit sur le débat sur les droits de l'homme. Entrant dans le débat sur une politique foncière européenne et sur la nécessité de nouveaux outils internationaux, les propositions pourraient être prises en considération lors de la discussion finale de la CAP 2021-2027.

Ce chapitre présente la CAP, dans sa complexité historique et spatiale, ainsi que les nouveaux outils internationaux, à savoir l'UNDRP, l'UNDFP et le VGGT. Ensuite, en mettant l'accent sur les outils de niveau international et les relations infranationales développées entre les partenaires, il explique les propositions politiques développées par l'action collective de BOND. Le chapitre présente d'abord la politique et les outils disponibles au niveau de l'UE et au niveau international afin de mettre en évidence les problèmes et les potentialités spécifiques. Ensuite, il présente les propositions issues des activités du projet, afin de permettre la comparaison

entre le cadre réel de l'agriculture dans l'UE et la liste concrète des propositions co-construites par les paysans et les agriculteurs de toute l'Europe.

3.1 La CAP

Encadré : chronologie de la CAP	
1958	Traité de Rome et fondation de la Communauté économique européenne (CEE)
1962	Introduction de la CAP - Approvisionnement alimentaire et soutien du marché (productivité, stabilité, normes équitables)
1984	Surproduction alimentaire
1982	Première réforme - Soutien à la production (subventions des paiements directs, durabilité environnementale, découplage de la productivité)
2003	Deuxième réforme - Soutien aux agriculteurs (2 piliers - subventions directes et développement rural, régime de paiement unique au lieu du régime de paiement unique à la surface, aide au revenu des agriculteurs)
2013	Dernière réforme - Concurrence (Durabilité, innovation, soutien aux zones rurales, aide financière)
2020	Prochaine réforme - Simplification (CAP 2021-2027)

La CAP¹¹ est conçue comme une politique commune, avec pour objectif de fournir des denrées alimentaires abordables aux citoyens européens et un niveau de vie équitable aux agriculteurs, malgré plusieurs changements de contexte, de la guerre mondiale à l'unification et aux élargissements, et d'objectifs, du soutien du marché au soutien des producteurs, de la quantité à la qualité, de la productivité à l'efficacité (Commission européenne) Les objectifs fondamentaux de la CAP sont au nombre de cinq :

1. Soutenir les agriculteurs et améliorer la productivité agricole, en assurant un approvisionnement stable en denrées alimentaires à des prix abordables
2. Sauvegarder les agriculteurs de l'Union européenne pour qu'ils puissent gagner raisonnablement leur vie
3. Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles
4. Maintenir les zones rurales et les paysages dans toute l'UE
5. Maintenir l'économie rurale en vie en favorisant l'emploi dans l'agriculture, les industries agroalimentaires et les secteurs connexes

La CAP est conçue comme une politique commune à suivre par les membres de la communauté pour tracer la voie de l'action collective. Des priorités politiques spécifiques ciblées pour le financement public ont été définies au niveau européen, telles que la garantie de l'emploi et de la croissance, la durabilité, la modernisation, l'innovation et la qualité, mais il appartient aux États membres de les mettre en œuvre en choisissant le ratio le plus approprié entre les paiements directs et les programmes de développement rural pour les périodes couvertes par la politique.¹²

L'histoire institutionnelle officielle des progrès, des adaptations et des succès s'accompagne de la prise de conscience que la CAP n'a pas atteint tous ses objectifs cruciaux et fondamentaux et

¹¹ Pour des références, des informations supplémentaires et des mises à jour sur la PAC, veuillez consulter https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cap-glance_en. Pour plus d'informations sur la relation entre la PAC et l'Europe de l'Est (avec un accent sur la Roumanie), veuillez consulter Knight, D.K., *La Roumanie et la PAC*, Eco Ruralis (2010).

qu'elle doit être réformée, car sa conception actuelle ne correspond pas aux enjeux contemporains. Si, d'une part, elle a réussi à accroître les normes de productivité, d'autre part, le niveau de vie des petits agriculteurs dans le domaine agricole ne s'est pas amélioré ; la CAP a fixé un prix minimum pour les produits alimentaires, mais elle fausse les prix des denrées alimentaires et soutient la quantité au détriment de la qualité. En outre, la réalité des NEM de la région de l'Europe de l'Est montre que les besoins spécifiques de ces pays n'ont pas été pris en compte de manière efficace et globale.¹³

3.2 De nouveaux outils pour les droits de l'homme

Encadré : Le futur de la CAP

Aspects importants

- afin de mieux cibler des accords plus équitables (garantir un revenu équitable, accroître la compétitivité, rééquilibrer le pouvoir au sein de la chaîne alimentaire) ;
- accroître l'attention portée aux actions en faveur de l'environnement et du climat (protection des paysages, lutte contre le changement climatique et protection de l'environnement) ;
- placer les agriculteurs au cœur de la société européenne (soutenir le renouvellement des générations, canaliser les efforts vers des zones rurales dynamiques, promouvoir et protéger des normes élevées de qualité alimentaire et sanitaire)
- Enjeux
- Récession
- Incertitude géopolitique
- Multilatéralisme commercial
- Stagnation
- Développement du changement climatique.

De nouveaux outils internationaux, à savoir l'UNDROP et l'UNDFE, ont été créés et renforcent désormais le débat actuel sur les questions de droits de l'homme. Dans le cadre de l'action collective, ces outils, complétés par ceux qui existent déjà, ont le pouvoir de couvrir à la fois les pays européens et non européens, c'est-à-dire l'ensemble de la zone paneuropéenne. Ces outils peuvent être utilisés pour sous-tendre les nécessités socio-environnementales auxquelles la CAP est censée répondre. Ils peuvent combler le fossé entre l'impact de la CAP sur les pays non européens et la sécurité sociale et économique des agriculteurs de ces régions qui ne bénéficient pas de la politique agricole commune mais qui sont touchés par ses effets sur le marché.

La déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales¹⁴ est une déclaration universelle. Depuis 2010, La Via Campesina a travaillé dans ce sens, permettant à tous les États du monde de contribuer au long processus de négociation qui a conduit à l'adoption de la déclaration à Genève, puis à sa ratification à New York en décembre 2018. Le document est composé de 27 articles : L'UNDROP aborde les problèmes mondiaux communs avec des solutions contemporaines. L'objectif final est d'améliorer la vie de toutes les parties prenantes et des personnes impliquées dans les zones rurales à l'avenir. Il fait référence à différents aspects : social, culturel, économique, politique, civil et ressources naturelles, ce dernier représentant la nouveauté du document. Pour être

¹³ <http://www.europarl.europa.eu/factsheets/en/sheet/113/towards-a-post-2020-common-agricultural-policy>

¹⁴ <https://digitallibrary.un.org/record/1650694>

juridiquement efficace, le document doit être mis en œuvre au niveau national, un processus fortement facilité par l'action collective. C'est aux agriculteurs et aux paysans de faire pression pour ces changements, mais le soutien politique en faveur des groupes de base reste crucial. En particulier, pour les pays de l'Est, l'application de l'UNDROP au niveau régional peut également influencer une définition plus inclusive des paysans et des petites exploitations agricoles au niveau national, ce qui permet une meilleure mise en œuvre de la CAP et peut soutenir les décideurs nationaux pour renforcer les politiques nationales inclusives.

Le deuxième outil, la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, est un plan d'action mondial reposant sur sept piliers dont le principal objectif est de mettre en place un environnement politique approprié pour renforcer l'agriculture familiale. Le mouvement mondial des paysans, La Via Campesina, fait partie du mécanisme de gouvernance, au même titre que l'IFAD¹⁵, la FAO¹⁶. Les objectifs spécifiques à atteindre à partir de 2019 sont les suivants : soutenir la jeunesse, la durabilité générationnelle et l'égalité des sexes ; renforcer les organisations d'agriculteurs familiaux et leurs capacités à générer des connaissances ; améliorer l'inclusion socio-économique ; renforcer la multidimensionnalité de l'agriculture familiale. L'innovation paysanne ne signifie pas remplacer les personnes par des machines, ni d'éviter le progrès : la clé est d'innover dans un contexte et un cadre plus inclusifs. L'ECVC a ses propres objectifs principaux pour la décennie : la promotion d'une agriculture familiale à petite échelle inclusive ; la promotion de la mise en œuvre et de l'application des RH ; la promotion du partage des connaissances sur la diversité des producteurs alimentaires.

De plus, parmi les outils qui étaient déjà présents lors de la dernière réforme de la CAP en 2013, il faut en mentionner quelques-uns : Les lignes directrices volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres, de la pêche et de la sylviculture et la plateforme d'accès à la terre (VGGT).

La VGGT¹⁷ a été publié en 2012 et a été approuvé par le Comité de la sécurité alimentaire (CSA) en réponse à la réaction contre l'accaparement des terres et le manque perçu de gouvernance mondiale. Ils sont basés sur les principes généraux suivants : reconnaissance, sauvegarde, promotion, facilitation, contrôle des détenteurs légitimes de droits de propriété et des droits, prévention des litiges fonciers, des conflits violents et de la corruption. Les lignes directrices sont un instrument de droit souple, non contraignant et de portée mondiale. Pendant plusieurs années de négociations, le CSA s'est ouvert aux mouvements civils et sociaux. Les VGGT sont apparues dans un contexte où les médias ont accordé une grande attention aux droits de l'homme sur les questions d'accaparement des terres et elles représentent le premier instrument international à adopter une approche basée sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) pour la question de la tenure des ressources naturelles. Les principaux objectifs sont les suivants : accent sur les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, respect et protection des droits de propriété légitimes, introduction de mesures visant à freiner la concentration et la spéculation foncières, soutien à une réforme et

¹⁵ <https://www.ifad.org/en/>

¹⁶ <http://www.fao.org/home/en/>

¹⁷ <http://www.fao.org/tenure/voluntary-guidelines/en/>

une redistribution adéquates des terres, définition de l'investissement responsable et garanties dans le cas de l'acquisition de terres à grande échelle (LSLA). Après l'adoption, les VGGT ont été utilisées par la FAO, les gouvernements et la société civile, dans le cadre de programmes internationaux et transnationaux, comme guides techniques, cadres d'apprentissage, manuels pour les personnes, ateliers de formation, points de référence à différents niveaux.

La plateforme Accès à la terre est présentée comme un outil développé et en constante évolution pour accroître la transparence, la disponibilité et la comparaison des données. Créée en 2012, elle fonctionne comme un réseau informel qui rassemble une quinzaine d'organisations de base de toute l'Europe pour partager des expériences et promouvoir l'importance de l'accès aux terres pour la transition agroécologique et le [renouveau générationnel](#). La création d'alliances est l'objectif principal, tandis que l'accès à la terre pour tous est la question cruciale à résoudre et que la succession des terres agricoles est le principal défi à relever.

3.2 Propositions politiques BOND

Quel que soit le lieu où l'activité de mise en réseau a eu lieu, la méthodologie appliquée était la même, *voir apprendre dire*. L'objectif commun des réunions était de trouver et d'analyser des questions politiques et de concevoir des propositions politiques pour les décideurs. Trois événements spécifiques déjà abordés dans la première section du rapport sont sélectionnés ici pour leurs résultats politiques : l'atelier national et la table ronde régionale en Roumanie, l'atelier national en France et l'atelier national en République de Moldavie. Eco Ruralis a vu que l'action collective peut améliorer l'agriculture à petite échelle, et que l'application d'outils internationaux peut garantir l'accès à la terre et à l'information, soutenant ainsi la souveraineté alimentaire. CUMA a appris que l'agriculture familiale et à courte chaîne de valeur peut enrichir les systèmes alimentaires agricoles. ProEntranse a déclaré à ses confrères que la spécification peut être la clé du travail en réseau dans l'agriculture.

L'atelier national en Roumanie

Enjeu politique 1. Le droit à la propriété commune des connaissances, à l'innovation, à des terres et des ressources naturelles saines et accessibles.

Propositions politiques :

- 1.1. Fixer des objectifs quantifiables ambitieux pour la réduction de l'utilisation des produits agrochimiques de synthèse et mettre en place un système de suivi des progrès ;
- 1.2. Veiller à ce que seules la recherche et l'innovation qui renforcent l'autonomie des producteurs de denrées alimentaires au lieu de l'éroder soient éligibles au financement d'Horizon Europe ;
- 1.3. Créer une directive foncière européenne afin de mettre en œuvre le VGGT, comme recommandé par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et de faciliter l'accès à la terre pour les petits producteurs durables.

Enjeu politique 2. Des définitions communément établies autour de l'agriculture, afin de surmonter les contraintes des investisseurs spéculatifs bénéficiant d'un soutien ; les futures définitions devraient être basées sur l'UNDRIP en attente de mise en œuvre dans les États membres.

Enjeu politique 3. Le modèle de production et de distribution des denrées alimentaires en Roumanie.

Propositions politiques :

- 3.1 Apporter un soutien ciblé aux jeunes agriculteurs et aux nouveaux arrivants qui s'engagent dans l'agroécologie à petite échelle, y compris une allocation mensuelle pour permettre de progresser vers un revenu décent ;
- 3.2 Soutenir la recherche et l'innovation qui s'inscrivent dans les systèmes agro-écologiques et de souveraineté alimentaire et qui s'appuient sur les nombreuses innovations de base à faible technicité déjà existantes ;
- 3.3 Orienter les services de conseil agricole vers une transition agro-écologique à petite échelle, qui comprendrait des programmes d'échange entre agriculteurs ;
- 3.4 Veiller à ce que les objectifs de la CAP et les plans stratégiques nationaux soient conformes au programme de travail récemment adopté.

Enjeu politique 4. La CAP et les autres politiques concernées doivent être soumises à des processus décisionnels transparents et ouverts.

Propositions politiques :

- 4.1 L'élaboration participative des plans stratégiques nationaux de chaque État membre, y compris les autorités locales, la société civile et les organisations d'agriculteurs, avec un accent particulier sur la participation des communautés agricoles locales de première ligne (en recherchant explicitement la participation des agriculteurs, des travailleurs agricoles, des éleveurs et des autres producteurs de denrées alimentaires qui soutiennent l'agroécologie à l'élaboration des plans stratégiques nationaux).

La table ronde régionale Roumanie

Enjeu politique 1. La perte de biodiversité exige une utilisation plus durable des terres, un renouvellement générationnel urgent, la croissance démographique et la poussée de la production de matières premières ainsi que des valeurs ajoutées, la stabilité du secteur agricole, une action collective axée sur la coopération entre agriculteurs.

Propositions politiques :

- 1.1. Garantir l'accès à l'information au niveau local et soutenir les modèles collectifs volontaires ;
- 1.2. Elaborer des plans d'action nationaux en s'inspirant des exemples positifs d'autres pays ;
- 1.3. Introduire des mesures nationales pour répondre de manière proactive aux principes européens de libre circulation et d'établissement des capitaux et des réglementations traitant spécifiquement de la question de l'accapement des terres
- 1.4. Donner la priorité à un plan d'action pour les paysages, les agriculteurs et les marchés nationaux extracommunautaires qui entrent sur le marché intracommunautaire de l'UE.

Enjeu politique 2. L'absence de définitions reconnues au niveau international et la nécessité d'un capital social de haut niveau pour un cadre politique agricole plus inclusif.

Propositions politiques :

- 2.1 Garantir une définition inclusive des petits agriculteurs et des paysans dans la CAP de l'UE ;
- 2.2 Introduire des mesures visant à réduire l'écart entre les grands et les petits agriculteurs dans la CAP de l'UE, des mesures visant à préserver la fertilité des sols au niveau régional ;
- 2.3 Renforcer le statut des agriculteurs et de l'agriculture à taille humaine dans les nouvelles négociations de la CAP de l'UE ;
- 2.4 Améliorer la collecte et la disponibilité de données officielles et transparentes, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Enjeu politique 3. Action collective concernant le débat sur le droit à la terre par rapport au modèle de production et de distribution des aliments dans la région de l'Europe de l'Est.

Propositions politiques :

- 3.1 Améliorer les mesures de qualité et de productivité des sols pour soutenir une gestion durable des terres ;
- 3.2 Soutenir l'harmonisation des terres au niveau régional. Action collective par le biais d'un environnement favorable au capital social concernant la promotion d'une nouvelle directive de l'Union européenne sur les terres, où la terre est définie comme une ressource et un droit humain.

Enjeu politique 4. La réforme CAP 2020.

Propositions politiques :

- 4.1 Remplacer les objectifs de subventions en tenant compte également du cadre oriental et de ses dimensions sociales et économiques ;
- 4.2 Redéfinir la production comme étant basée sur la qualité et établir des objectifs environnementaux réalisables soutenus par la nouvelle CAP ;
- 4.3 Introduire des incitations pour soutenir les plans d'action à long terme dans la réforme de la CAP, en s'appuyant sur des outils et des cadres internationaux tels que l'UNDROP, l'UDNF et la VGGT.

L'Atelier national France

L'agriculture familiale

1. Capital : il est détenu principalement par les agriculteurs
2. Gouvernance : les agriculteurs ont une responsabilité de gestion dans l'exploitation ou dans l'organisation paysanne
3. Régime foncier : les agriculteurs font partie de la structure de gouvernance pour les décisions concernant l'utilisation des terres, qu'elles soient publiques, privées ou communales.

La relocalisation de la chaîne de valeur

1. France : la relocalisation des chaînes de valeur signifie des chaînes de valeur courtes liées au territoire. Elles intègrent la production, la transformation et la vente. La relocalisation a pris de l'importance en France compte tenu de l'évolution du contexte économique, des besoins de financement et des nouveaux débouchés. Les autorités

locales la soutiennent, mais il reste des défis à relever en matière d'infrastructures et de réglementation.

2. Roumanie : il existe deux contextes de relocalisation : un contexte formel avec l'agriculture contractuelle par les grandes entreprises agricoles et un contexte informel avec les petits producteurs pratiquant la vente directe et la commercialisation. La relocalisation est importante car il s'agit d'une distribution égale et inclusive de la valeur ajoutée. Il existe plusieurs initiatives de chaînes de valeur courtes par le biais de groupes formels d'action locale (82, à l'heure actuelle) ; il existe également une proposition de programme d'achats institutionnels. Le défi majeur est de changer les habitudes de consommation.

Recommandations clés :

1. Les chaînes de valeur courtes sont un modèle de développement territorial et de renforcement de l'agriculture familiale
2. Les moyens de construire le modèle des chaînes de valeur courtes sont les suivants : a. campagnes de sensibilisation ou de consommation ; b. plaidoyer pour l'amélioration du cadre réglementaire au niveau européen en vue d'une reconnaissance claire de l'agriculture familiale ; c. renforcement des organisations collectives et promotion de l'innovation sociale.
3. L'action collective peut être renforcée par la formalisation de réseaux nouveaux ou existants d'organisations d'agriculteurs. Le protocole d'accord est l'un des résultats de l'atelier national français qui symbolise la meilleure synergie résultant d'une activité BOND comme moyen d'intensifier la coopération.

L'atelier national en Rép. de Moldavie

Recommandations :

1. (niveau national) pour réviser les lois et fournir des incitations, et pour développer des stratégies sectorielles ;
2. (niveau européen) de reconnaître la coopération entre les agriculteurs comme une priorité sectorielle de la PAC ;
3. (niveau institutionnel) de créer un acteur institutionnel promouvant les associations et de mettre en place un programme de renforcement des capacités ;
4. améliorer l'efficacité et la qualité de l'enseignement et fournir des incitations fiscales ;
5. améliorer les synergies et la collaboration entre les donateurs et diffuser les bonnes pratiques ;
6. fournir un soutien technique et politique aux politiques publiques et aux stratégies d'élaboration, soutenir le transfert de l'innovation et des meilleures pratiques, fournir des ressources pour le soutien institutionnel aux initiatives de coopération et à la mobilisation des ressources.

Conclusion

En conclusion de ce rapport, le projet BOND dans la région visait à influencer le cadre agricole européen de deux manières.

A moyen terme :

- il a permis de renforcer les capacités et de former les agriculteurs.
- il a élaboré une série de plans d'action multi-acteurs pour les différents groupes d'agriculteurs, dans différents secteurs agricoles.
- il a soutenu des accords formels entre les parties prenantes.
- il a développé un portail web convivial.

A long terme :

- il augmentera la mobilisation d'un plus grand nombre de consommateurs et de citoyens au niveau local afin de susciter l'intérêt et de sensibiliser aux avantages de la collaboration avec d'autres.
- il permettra de mieux faire reconnaître l'importance des agriculteurs et des gestionnaires des terres pour les sociétés européennes.
- il permettra d'accéder à une collection de référence écrite et numérique contenant un ensemble spécifique de bonnes pratiques et de recommandations à l'intention des décideurs européens et nationaux de haut niveau.
- il visera directement à impliquer les générations futures et à préparer des feuilles de route pour l'avenir de l'agriculture en Europe.

A travers toutes ses activités, BOND a posé des questions importantes. L'une d'entre elles est la suivante : quel type de coopération ? En Europe, il existe de nombreuses différences entre les régions et les pays. Les pays de l'Est et de l'Ouest peuvent apprendre les uns des autres, coopérer et partager leur capital social. On peut apprendre de la façon dont les communautés locales des économies en transition opposent leurs traditions aux plans nationaux de modernisation ; on peut apprendre comment transformer un passé de collectivisation forcée en un avenir de coopératives volontaires innovantes. Les pays partenaires de BOND se sont efforcés de transformer la concurrence en coopération : une nouvelle relation entre les États, entre l'État et la communauté locale, entre les agriculteurs peut générer des moyens innovants et fructueux pour atteindre des objectifs communs.

Une autre question posée par BOND est la suivante : quel type d'action collective ? En agriculture, elle prend la forme de collectifs et de coopératives de paysans, d'agriculteurs et de gestionnaires de terres. L'histoire des entités collectives est indispensable à la construction de solutions innovantes et créatives pour les nouveaux enjeux et défis auxquels l'agriculture européenne est actuellement confrontée. L'analyse et la compréhension des dynamiques qui entourent l'action collective agricole est la clé pour identifier les questions politiques et suivre les propositions politiques à adresser aux décideurs à différents niveaux. Les producteurs de denrées alimentaires doivent être impliqués dans les processus législatifs afin de mettre en

place des systèmes alimentaires inclusifs. Les partenaires de BOND ont pris en considération plusieurs approches et méthodologies : l'agroécologie est une clé de solution importante pour parvenir à des solutions inclusives, efficaces et innovantes.

Les anciens et les nouveaux outils internationaux peuvent être utilisés pour partager une compréhension commune et favoriser des actions communes. Les acteurs impliqués dans l'agriculture travaillent aux niveaux international, régional, national et local. Cela signifie partager des droits et des devoirs, donner et recevoir, inspirer et être ouvert aux suggestions. La CAP est la politique commune en matière d'agriculture européenne : c'est un outil général, construit par la contribution de la communauté pour être appliqué aux différents scénarios que proposent les pays. Les pays sont censés contribuer de manière égale à sa réforme, et lorsqu'il s'agit de la mettre en œuvre au niveau national, toutes les entités doivent être considérées de la même manière. La CAP est la politique agricole qui a un impact sur toute l'Europe, et sa réforme est le point de départ à partir duquel les approches de l'agriculture en Europe peuvent changer. Parmi les partenaires de BOND, CUMA, ProEntranse et Eco Ruralis ont agi ensemble, en échangeant des connaissances et des expériences, en mettant en œuvre de nouvelles idées et en éradiquant les préjugés négatifs. CUMA a appris que la chaîne de valeur courte peut être un instrument de développement territorial. ProEntranse a déclaré à la République de Moldavie que de nouvelles formes d'action collective peuvent donner forme à une nouvelle idée de coopération volontaire dans le pays. Eco Ruralis a vu dans la souveraineté alimentaire, l'agroécologie, la transparence et l'inclusion les clés d'une nouvelle CAP. Ils ont tous vu, appris et dit. En reliant les agriculteurs, les citoyens, les institutions et les gouvernements, en associant les connaissances aux bonnes pratiques et en établissant des ponts entre les réseaux internationaux, le capital social peut devenir la force motrice de la refonte de l'agriculture et des producteurs alimentaires européens.